

Montréal, le 23 mars 2004

192

DA25

Projet d'installation du gazoduc
Bécancour

Bécancour

6211-18-007

Madame Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Cette lettre a pour but de répondre à deux questions posées par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du projet Gazoduc Bécancour de Gaz Métro. Ces questions sont :

1. La distance de l'habitation la plus près du gazoduc
2. Le calcul des retombées économiques du projet

En ce qui concerne la première question, nous avons calculé que l'habitation la plus près est située dans le secteur de la rue Jacob (municipalité de Champlain), à environ 30 mètres du gazoduc projeté.

Quant aux retombées économiques, lors de la réalisation de ses projets, Gaz Métro s'engage, dans la mesure du possible, à produire le maximum de retombées économiques dans la région. Dans le cas particulier du projet Gazoduc Bécancour, Gaz Métro estime que les retombées économiques pour la région pourraient atteindre 24 millions de dollars, soit près de 48 % du coût total du projet.

En terminant, si la commission avait d'autres interrogations à propos du projet Gazoduc Bécancour, il nous fera plaisir d'y répondre dans les plus brefs délais.

Veuillez recevoir, Madame, mes sincères salutations.

Philippe Batani
Conseiller, Affaires publiques et gouvernementales
Gaz Métro